

Remise des 7ème Trophées

Remise des 7ème Trophées de la qualité des informations environnementales et sociales

Remise des 7ème Trophées

adminadmin-dsebastiao@cs.experts-comptables.org

Le 30 janvier 2007, à 11h30 au Pavillon Gabriel, Jean-Pierre ALIX ? Président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables et Tita Zeitoun ? Présidente du Club Développement Durable ont remis les 7ème Trophées de la qualité des informations environnementales et sociales.

Pour l'attribution du Trophée 2006, les entreprises nominées étaient :

AREVA	GAZ DE FRANCE
LAFARGE	VEOLIA ENVIRONNEMENT

Le lauréat du 7ème Prix du meilleur rapport Développement Durable est

Gaz De France, pour son rapport qui comprend :

Des objectifs chiffrés et un plan d'action précis et détaillé

Une présentation rigoureuse de la démarche de développement durable

Des enjeux parfaitement identifiés, liés aux attentes des parties prenantes.

Par ailleurs, le jury a récompensé le rapport d'une entreprise de moindre taille que les grands groupes précédemment nominés par l'attribution d'un Prix Spécial du Jury.

Etaient nominés :

BIC	ORANGE
MONOPRIX	SECHE ENVIRONNEMENT

Le lauréat du 7ème Prix Spécial du Jury est
Monoprix

A l'unanimité, le jury, présidé par Pierre Marcenac, associé KPMG, a apprécié la démarche environnementale du groupe qui se traduit par :

Une excellente pédagogie du consommateur

Des prises de position courageuses pour un distributeur

De nombreux éléments en faveur de l'environnement, à l'instar de l'utilisation du transport fluvial

L'excellente vue d'ensemble de ce rapport qui « pourrait servir d'outil pédagogique afin de mieux faire comprendre le Développement Durable au Grand Public ».

Cette remise a été pour Jean-Pierre Alix l'occasion d'annoncer la création, au sein de l'Ordre des Experts-Comptables, du « Club du Développement Durable », présidé par Tita Zeitoun, élue au Conseil.

L'objectif de ce club : pérenniser et développer de nouvelles missions de conseil et d'accompagnement des Experts-Comptables auprès de leurs clients. Premier réseau de conseillers aux entreprises, les Experts-Comptables souhaitent apporter leur savoir-faire non seulement dans les domaines économiques, fiscaux et sociaux mais également soutenir leurs clients dans la mise en œuvre de démarches environnementales.

Plus que jamais, les Experts-Comptables accomplissent leur mission d'accompagnement et de conseil pour assurer à leurs clients et partenaires une performance économique qui intègre un engagement volontaire et durable en matière sociale et environnementale.

•
Contact : Emilie Damloup

Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

153 rue de Courcelles ? 75817 Paris cedex 17

Tél. : 01.44.15.60.82 ? Email : edamloup@cs.experts-comptables.org



2007.11.14 19:29

[Le Club Développement
Durable](#)
[Club Développement
Durable](#)

Aucune relation